LE GROUPE
NOUVEAU PARIS
POPULAIRE

Conseil de Paris du 15 au 18 Juillet 2026

Vœu relatif à l'adaptation des conditions de travail des agents municipaux face aux vagues de chaleur

rattaché à la délibération 2026 DTEC 10

Voeu déposé par Sabrina Nouri, Emile Meunier, Sophia Chikirou, Rodrigo Arenas, Sonia Chaouche, Christophe Prudhomme, Sophie de La Rochefoucauld, Roland Timsit et Céline Verzeletti du groupe Nouveau Paris Populaire

Considérant que le rapport Paris Demain 2025 rappelle que le changement climatique s'accélère et que l'adaptation du territoire parisien constitue désormais un enjeu majeur pour la Ville de Paris, notamment à travers la rénovation des bâtiments, la sobriété énergétique et le renforcement de la résilience face aux épisodes climatiques extrêmes ;

Considérant que ce même rapport affirme que la transition écologique doit être une transition sociale, bénéfique à toutes et tous et ne laissant personne de côté ;

Considérant que les épisodes de canicule sont désormais plus fréquents, plus précoces et plus intenses, avec des conséquences importantes sur les conditions de travail des agents municipaux ;

Considérant que de nombreux agents de la Ville de Paris, notamment au sein des bâtiments administratifs et de l'Hôtel de Ville, travaillent dans des locaux insuffisamment adaptés aux fortes chaleurs, avec des températures parfois incompatibles avec des conditions de travail satisfaisantes ;

Considérant que la protection de la santé des agents constitue une responsabilité de l'employeur public et qu'elle doit pleinement s'inscrire dans les politiques d'adaptation au changement climatique ;

Considérant qu'une politique ambitieuse de transition écologique ne peut être crédible sans une amélioration concrète des conditions de travail des agents qui assurent quotidiennement le service public parisien ;

Sur proposition de Sabrina Nouri, Emile Meunier, Sophia Chikirou, Rodrigo Arenas, Sonia Chaouche, Christophe Prudhomme, Sophie de La Rochefoucauld, Roland Timsit et Céline Verzeletti du groupe Nouveau Paris Populaire, le Conseil de Paris émet le vœu que :

- la Ville de Paris réalise un diagnostic thermique de l'ensemble des bâtiments administratifs accueillant des agents municipaux, afin d'identifier les locaux les plus exposés aux fortes chaleurs ;
- un plan pluriannuel de mise en confort climatique des bâtiments administratifs soit présenté, comprenant notamment des travaux d'isolation, de protection solaire, de ventilation, de rafraîchissement passif, de végétalisation et toute autre solution adaptée à chaque site ;
- un protocole renforcé de protection des agents lors des épisodes de canicule soit élaboré en concertation avec les organisations syndicales, prévoyant notamment l'adaptation des horaires lorsque cela est possible, le recours facilité au télétravail pour les missions compatibles, l'accès effectif à des espaces rafraîchis, ainsi que la mise à disposition permanente d'eau potable ;
- un bilan annuel des mesures engagées et des améliorations réalisées soit présenté devant les instances de dialogue social compétentes.